

COUR D'APPEL DE BOBO DIOULASSO

BURKINA FASO

.....  
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE  
DE NOUNA

.....  
Unité - Progrès - justice

.....  
PARQUET DU PROCUREUR DU FASO

N° .....

COUR D'APPEL DE BOBO-DIOULASSO

BURKINA FASO

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

Unité -Progrès -Justice

DE NOUNA

PARQUET DU PROCUREUR DU FASO

N° 017 - 2022/CAB/TGI-NNA/PF

## COMMUNIQUE

Dans la nuit du samedi 07 au dimanche 08 mai 2022, la Maison d'Arrêt et de Correction de Nouna (MACN) a été la cible d'une attaque terroriste qui a occasionné le décès d'un Volontaire pour la défense de la patrie (VDP), des blessés(deux détenus), d'importants dégâts matériels et le départ des détenus de ladite maison d'arrêt au nombre de soixante-deux (62).

En attendant des mesures concrètes pour permettre auxdits détenus de se mettre en position régulière, ils sont tous, sans exception, invités à se rendre dans les meilleurs délais aux unités de police judiciaire de Nouna, à toute autre unité de police judiciaire ou devant tout parquet de leurs résidences, pour se faire enregistrer tout en restant à la disposition de la justice jusqu'à nouvel ordre. Je voudrais, d'ores et déjà, féliciter les détenus qui se sont signalés (une quinzaine) dans certaines unités de police judiciaire pour leur civisme.

Tous ceux ou celles qui ne se soumettront pas à cette mesure seront considérés comme des détenus évadés et traités (e) comme tel(s).

Le Tribunal de grande instance de Nouna à travers mon Parquet présente ses condoléances à la famille du VDP succombé à ses blessures, souhaite prompt rétablissement aux blessés et exprime ses encouragements à l'endroit de la Garde de sécurité pénitentiaire, de la police nationale et de la gendarmerie nationale qui risquent leurs vies tous les jours pour assurer la sécurité de la population de la Kossi en particulier et de notre pays en général.

Fait à Nouna, le 11 mai 2022



N. Armel SAMA